

Projet de descriptif du programme de pays pour le GABON (2012-2016)

Table des matières

| | | <i>Paragraphes</i> |
|--------|--|--------------------|
| I. | Analyse de la situation | 1-11 |
| II. | Résultats de la coopération passée et enseignements tirés | 12-22 |
| III. | Programme proposé | 23-25 |
| IV. | Gestion, suivi et évaluation du programme. | 26-31 |
| Annexe | Cadre des résultats et d'allocation des ressources pour le Gabon (2012-2016) | |

I. Analyse de la situation

1. Le Gabon couvre une superficie de 267 667 km² avec une population estimée à 1 547 685 habitants en 2003, soit 5,7 habitants au km². La population est relativement jeune, 52% étant âgée de moins de 25 ans. 84% de la population est urbaine et concentrée dans les trois grandes villes que sont Libreville, Port-Gentil et Franceville.

2. le revenu national brut par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat estimé à 12,747 \$ EU en 2010, et classe le Gabon parmi les pays d'Afrique sub-sahariens à revenu intermédiaire. Cependant les indicateurs sociaux sont faibles : Le Gabon occupe le 93^{ème} rang sur 169 pays classés selon l'Indice du Développement Humain du RMDH 2010 ; la pauvreté est relativement élevée : 33 % au niveau national, 30 % en milieu urbain et 45 % en milieu rural (*Enquête gabonaise pour l'évaluation et le suivi de la pauvreté, 2005*) et les inégalités de revenus restent importantes.

3. Le secteur pétrolier contribue à lui seul à hauteur de 51,5 % du PIB et représente 64 % des recettes budgétaires et 82 % des recettes d'exportations. Il a suscité très peu d'effets multiplicateurs sur la croissance et la création d'emplois. La production ralentit progressivement depuis plusieurs années. Elle est aujourd'hui de l'ordre de 12 millions de tonnes comparativement aux 18,6 millions de tonnes en 1997.

4. L'arrivée sur le marché de l'emploi d'une population jeune et nombreuse nécessite de diversifier les activités exportatrices ; les possibilités sont nombreuses et prometteuses ; toutefois, il faudra résorber les contraintes spécifiques liées à la disponibilité d'infrastructures, d'offre adéquate de services, de ressources humaines qualifiées.

5. Malgré une forte scolarisation nette au primaire (92,4 % en 2005 et 96% en 2008), le système éducatif est caractérisé par une forte proportion d'abandon en cours de cycle : le taux net de scolarisation au secondaire est de 52,66 % ; et par des taux de redoublement au primaire très élevé (50 % en première année et 30 % en seconde) et une forte inadéquation formation-emploi.

6. La situation sanitaire présente encore des faiblesses importantes : taux de mortalité infantile à 91,4 pour 1000, taux de mortalité maternelle à 519 décès pour 100 000 naissances vivantes (*Enquête démographie santé 2000*). Même si l'on note une régression en 2007 (5,9%) et en 2009 (5,2%), la prévalence du VIH/SIDA reste élevée et représente toujours une menace réelle au développement du pays ; 60 % des adultes infectées sont des femmes, ce qui constitue un défi particulier à la lutte contre cette pandémie. Le paludisme, première cause d'hospitalisation, sévit à l'état endémique: 40 % d'enfants de 0 à 5 ans et 71 % de femmes enceintes sont impaludées. De plus, 64 % des ménages vivent dans les communautés où les déchets sont rejetés dans la nature.

7. S'agissant de l'habitat, le déficit du logement est estimé à 160.000 logements. Dans les principaux centres urbains, des quartiers sous intégrés se sont développés ; les conditions sanitaires y sont précaires et les populations manquent le plus souvent d'accès à l'eau potable et à l'assainissement adéquats.

8. Le Gabon regorge d'immenses ressources environnementales et d'énormes potentialités touristiques. Malgré des progrès significatifs pour la préservation de la biodiversité notamment à travers la création de 13 parcs nationaux en 2002, des défis importants restent à relever : maîtrise de l'abattage industriel et mise en place des mécanismes de gouvernance locale des ressources naturelles.

9. La zone côtière, fortement peuplée, se caractérise par des érosions intenses devenues critiques dans certaines localités du pays; d'où l'urgence de mesures préventives et/ou d'adaptation..

10. Sur le secteur privé, il y a un besoin urgent d'améliorer l'environnement des affaires pour faciliter et favoriser la création d'entreprises. Les possibilités sont nombreuses et diverses au vu du potentiel des ressources et de leur diversité. Cependant, le coût du travail non qualifié, la faiblesse des infrastructures et le savoir faire embryonnaire en matière de promotion des partenariats public-privé Sud-Sud et Nord-Sud constituent des contraintes.

11. Les faiblesses relevées traduisent la nécessité d'améliorer la gouvernance globale. Celle-ci passe nécessairement par la mise en place d'un dispositif de planification du développement performant, un système juridique et judiciaire efficace, des institutions constitutionnelles aptes à jouer leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale, des institutions locales et une société civile impliquées dans les processus décisionnels et de développement.

II. Résultats de la coopération passée et leçons à tirer

II.1. Résultats de la coopération passée

12. le programme Gabon 2007-2011 a retenu comme domaines de concentration : a) la promotion de la bonne gouvernance qui inclut également les aspects relatifs à l'environnement et au développement durable, b) la lutte contre la pauvreté et c) la lutte contre la maladie où le PNUD, en tant que bénéficiaire Principal des fonds du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose (GFTAM) au Gabon (2005-2009) a apporté un appui au gouvernement. Le programme pays prévoyait de prendre en compte les questions de genre dans chaque volet du programme tout en développant dans ce domaine en particulier, des synergies avec les autres partenaires. Les principaux résultats obtenus dans chacun des trois domaines cités se résument comme suit :

13. En ce qui concerne *la promotion de la bonne gouvernance*, appui développé en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD), l'un des résultats clés est l'adoption en 2008 par le Gouvernement gabonais, du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG); un plan d'actions sectorielles prioritaires a été élaboré et publié en 2008 sur la base duquel, des concertations avec les partenaires sont prévues d'être organisées. Dans ce même cadre, une étude sur le renforcement et le développement des capacités des institutions ministérielles impliquées dans le processus national de planification et de programmation du développement a été réalisée et validée, et sert de référence en matière de renforcement des capacités dans les domaines visés. Par ailleurs l'audit des capacités institutionnelles ainsi que la révision des cadres organiques du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI) ont été réalisés dans le cadre du projet d'appui visant la promotion des opportunités de coopération du Gabon avec les pays émergents du sud.

14. Dans l'axe *promotion de l'environnement et du développement durable*, la coopération Gabon-PNUD a permis l'élaboration en 2008 du Plan National d'Action de lutte contre la désertification et la dégradation des sols. Pour rationaliser l'exploitation et promouvoir la transformation locale des grumes, un rapport sur la stratégie et les mécanismes à mettre en place a été élaboré et approuvé en 2007. Le plan Carbone a été produit et validé par le gouvernement. Les rapports nationaux sur le changement climatique sont produits et validés et servent de référence pour l'actualisation des stratégies nationales de développement. Au niveau opérationnel, le projet TRIDOM a permis de consolider les bases d'une collaboration entre le Gabon, le Cameroun et le Congo pour la gestion commune de la biodiversité transfrontalière. Dans le cadre du projet visant l'élimination totale des CFC, outre le renforcement des contrôles aux frontières par la formation des agents de sécurité et des services des douanes, trois (3) centres de formation ont été mis en place et équipés à Libreville, Port-Gentil et Franceville. Un rapport sur la situation nationale des capacités de gestion des ressources naturelles et leur renforcement a été produit et adopté.

15. En matière de *lutte contre la pauvreté*, l'appui du PNUD sur la période du programme a permis l'édition 2006 du RNDH, l'édition des rapports 2006, 2007 et 2010 des progrès des OMDs ainsi que la réalisation et la validation des plans décennaux de financement y relatifs. Le PNUD a également contribué à l'élaboration de la Lettre de Politique Economique et Sociale (LPES).

16. Dans le cadre de la mise en œuvre des projets Gestion Urbaine Partagée (GUP), microcrédits et ART Gold Gabon, des résultats importants ont été obtenus en termes de création d'emplois (150), d'amélioration de l'environnement urbain, d'amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables particulièrement les femmes, les filles mères et/ou démunies. Les résultats positifs obtenus dans la phase pilote du projet GUP visant l'assainissement urbain dans les quartiers sous intégrés de Libreville avec une implication des associations de jeunes, ont conduit le Gouvernement à décider de l'amplification du projet sur l'ensemble du territoire. De même, initialement limité à trois provinces du pays à son démarrage, le projet ART Gold Gabon, solidement mis en place avec une structuration décentralisée et une approche participative et de proximité, a été étendu à deux autres provinces.

17. En matière de *lutte contre la maladie*, l'action du PNUD s'est opérée à travers les projets financés par le Fonds Mondial dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la Tuberculose (GFTAM). Les efforts conjugués du gouvernement, du PNUD, de la société civile et des autres partenaires techniques et financiers ont joué un rôle essentiel dans la baisse de la séroprévalence du VIH/sida qui est passée de 8,1 en 2004 à 5,2 en 2009 suivant l'évaluation des sites sentinelles

18. Dans le domaine *du Genre*, le PNUD et l'UNFPA ont appuyé l'élaboration d'une Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Équité de Genre (SNEEG) qui a été adoptée par le Gouvernement en août 2009.

II.2. Enseignements tirés de la coopération passée :

19. (i) le PNUD continue à être l'un des partenaires privilégié du Gouvernement dans l'élaboration de la stratégie de lutte contre la pauvreté et dans la promotion des actions nécessaires d'appui en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption ; (ii) le plaidoyer et les cadres de concertation partenaires au développement et Gouvernement permettent avec l'arrivée aux commandes des nouvelles autorités politiques de mettre les problèmes de gouvernance économique et de considération des décalages sociaux au cœur des priorités nationales ; (iii) la responsabilisation et l'implication des organisations communautaires ainsi que des autorités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes locaux de développement offrent de réelles opportunités dans la promotion du processus de décentralisation de la gouvernance économique.

20. Le développement et le renforcement des capacités nationales demeurent un domaine prioritaire d'appui pour soutenir le processus de développement économique et social du Gabon ; intégrer au mieux les problématiques relatives à l'utilisation durable des ressources naturelles, au changement climatique et à la lutte contre les catastrophes naturelles. L'amélioration de l'impact d'un tel appui suppose qu'au niveau national, les conditions garantissant une implication et une appropriation nationale soient réunies. De même, il faudra rechercher une plus grande synergie avec les autres agences et/ou partenaires opérant dans les mêmes domaines ou secteurs.

21. Le non-respect par la partie nationale de certains engagements et le versement tardif de ses contributions financières pour la mise en œuvre des projets constituent encore un obstacle à l'atteinte des résultats escomptés.

22. Pour maximiser et consolider les résultats de certains programmes, Il est nécessaire de mettre en place un système intégré de suivi évaluation à même de renseigner de manière plus efficace sur le déroulement du programme dans son ensemble et ses faiblesses. Pour faciliter, le PNUD devrait dans l'avenir susciter l'évaluation de tel cadre et de manière générale, poursuivre et intensifier l'appui au gouvernement pour l'élaboration et la mise en œuvre des outils de cadrage macroéconomique, de planification et de suivi-évaluation.

III. Programme proposé

23. Le programme pays est adossé sur les axes stratégiques et/ou priorités nationales définis dans la Lettre de Politique Economique et Sociale du Gouvernement à savoir notamment : (i) l'impulsion d'une croissance forte, durable et diversifiée, (ii) la Gouvernance économique et démocratique et (iii) la promotion du développement humain et social en considération des avantages comparatifs du PNUD et des enseignements tirés de la coopération passée. Le Programme de pays se propose d'atteindre deux objectifs principaux : **(1) Promouvoir le bien être des populations et leur participation accrue à la croissance**, et **(2) contribuer au renforcement de la Gouvernance économique, démocratique et environnementale**.

24. Les domaines correspondant à chaque objectif sont les suivants :

(1) Promouvoir le bien être des populations et leur participation accrue à la croissance : L'objectif visé est de favoriser le développement humain en contribuant à l'accélération des efforts pour atteindre les OMDs. Il s'agira de : (i) élargir l'accès des populations démunies et particulièrement les femmes et les jeunes aux services sociaux de base, (ii) promouvoir des activités génératrices de revenus dans le cadre de la gestion participative, (iii) améliorer le cadre de vie des populations par l'assainissement urbain , (iv) soutenir les efforts en faveur de l'emploi, et (v) promouvoir l'égalité et l'équité des sexes.

(2) Contribuer au renforcement de la Gouvernance économique, démocratique et environnementale : L'objectif visé est de renforcer les institutions clés de gestion des affaires publiques et de promouvoir la coopération Sud-Sud et Nord-Sud. Il s'agira précisément de : (i) renforcer le système national de production des données statistiques, (ii) doter le gouvernement des capacités et d'outils techniques de prospective et de planification du développement , (iii) appuyer les institutions de promotion du secteur privé , (iv) renforcer le processus du MAEP et les capacités des institutions en charge de la consolidation de l'Etat de droit , et (v) faciliter l'appropriation des mesures favorables à la valorisation du patrimoine naturel et à l'adaptation au changement climatique.

25. La réalisation de ces deux objectifs permettra au programme de pays de contribuer efficacement à chacun des quatre effets de l'UNDAF 2012-2016 retenus par le PNUD à savoir: (i) la production des informations de qualité sur le suivi des OMDs et les secteurs sociaux ; (ii) l'appropriation par les communautés locales des mesures préventives favorables à l'amélioration de leur bien être ; (iii) l'élaboration en faveur des plus vulnérables des stratégies et politiques sectorielles visant le développement équitable, égalitaire et inclusif du capital humain et (iv) l'accès des populations les plus démunies aux services de qualité en matière de VIH/sida, d'éducation et de santé.

IV. Gestion du Programme, Suivi et Evaluation

5.1. Gestion du programme

26. L'exécution nationale demeure la modalité privilégiée de mise en œuvre du programme dans la perspective de renforcer les capacités du pays en matière de gestion, de suivi et d'évaluation des projets et programmes retenus. En accord avec la contrepartie nationale et de manière exceptionnelle, l'exécution directe sera utilisée en visant à la fois l'efficacité et le développement des capacités nationales. Il en sera de même lorsqu'on envisagera de recourir aux services d'une institution spécialisée des Nations Unies ou d'une ONG.

27. Les programmes conjoints seront de plus en plus développés dans le prolongement de ceux déjà initiés ou en cours avec d'autres organisations du SNU notamment dans les domaines du renforcement du système national de la statistique, du développement local et communautaire, de la sécurité humaine, de la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme. De même, les partenariats déjà noués avec le secteur privé et des collectivités locales seront renforcés dans le cadre d'une stratégie de mobilisation de ressources élargie à d'autres partenaires traditionnels ou potentiels tels la BAD, les administrateurs des fonds fiduciaires et les acteurs de la coopération décentralisée.

28. Dans cette optique, Il est prévu de renforcer les capacités du bureau pays en matière de mobilisation de ressources, de formulation de propositions d'appui et d'efficacité dans la mise en œuvre des programmes par la formation et de manière complémentaire par l'apport d'expertise d'autres bureaux extérieurs ou des centres régionaux.

5.2. Suivi et Evaluation

29. Le suivi et l'évaluation du programme seront faits en partenariat avec le gouvernement, le SNU et les autres partenaires au développement (bilatéraux, multilatéraux, secteur privé et société civile) impliqués dans la mise en œuvre de ce programme, sur la base d'un plan de suivi évaluation. Ils seront réalisés essentiellement à travers des missions conjointes, des revues, des évaluations, des rapports semestriels sur l'état d'avancement des programmes et des audits. Le ministère en charge de la planification en assurera la coordination en relation permanente avec les institutions concernées.

30. Les revues annuelles du programme seront organisées, en même temps que le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF et en relation avec les revues périodiques des outils nationaux de planification du développement afin de rendre compte des progrès dans la réalisation des résultats escomptés y compris la réalisation des OMDs.

31. Les audits annuels des projets et programmes resteront systématiques et obligatoires; et un plan d'audit sera élaboré à cet effet.

ANNEXE. CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

| Priorités nationales : La Gouvernance économique, démocratique et locale est rendue plus efficace à l'horizon 2025 : Axes stratégiques 1,3 et 4 de la LPES | | | | | |
|---|---|--|---|--|---|
| <p>Programme de pays/ Effet UNDAF : Effet 1: L'appareil statistique national produit des informations de qualité sur le suivi des OMDs et les secteurs sociaux ; Effet 5: Les populations notamment les plus vulnérables bénéficient des stratégies et politiques sectorielles visant le développement équitable, égalitaire et inclusif du capital humain</p> <p>Indicateur de l'effet: 1. Proportion des indicateurs OMD renseigné par les données représentatives et récentes (2 ans) de l'appareil statistique national; 5:Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté</p> <p>Domaine Stratégique: Gouvernance et Environnement</p> | | | | | |
| CONTRIBUTIO N DU GOUVERNEM ENT | CONTRIBUTIO N DES AUTRES PARTENAIRES | CONTRIBUTIO N DU PNUD | INDICATEURS, LIGNE DE BASE ET CIBLES DU PNUD | PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME PAYS | RESSOURCES INDICATIVES PAR EFFET (millier sus\$) |
| D'ici 2016 mettra en œuvre la SNDS, élaborera et rendra effective les Stratégies de planification du Développement aux niveaux national et sectoriel | Mobilisation des expertises techniques et des ressources financières pour la mise en œuvre de la SNDS et appuis spécifiques dans les domaines prioritaires ciblés | Appui à la mise en place d'un programme conjoint pour la réalisation de la SNDS ; appuis spécifiques en matière de gouvernance, de planification du développement et de préservation de l'Environnement y compris l'adaptation au CC | <p>Indicateur 1 : Existence d'un programme conjoint du SNU en faveur de la statistique Base : 0 ; Cible : 1</p> <p>Indicateur 2 : Disponibilité des rapports de suivi évaluation de la SGD, des OMDs et des RNDH Base : 1 ; Cible : 6</p> <p>Indicateur 3 : outils de prospective, de planification du dévelop. durable disponibles Base : cadres stratégiques non disponibles/non actualisés Cible : 6 (SGD, CDMT, Emp, Env. MAEP...)</p> <p>Indicateur 3 : Nombre d'institutions des secteurs privé et public bénéficiant d'un renforcement de capacité Base :0 ; Cible : 7</p> | <p>L'administration gabonaise dispose des ressources humaines qualifiées ainsi que des outils et instruments modernes de production des données statistiques, de planification du dévelop et de l'Env..</p> <p>Les données statistiques de qualité sont disponibles et accessibles</p> <p>Les capacités de suivi évaluation et de reportage du Gouvernement sont renforcées</p> <p>Les Institutions adm, parlem, du secteur privé et de promotion de la coopération Sud Sud-Sud ont les capacités renforcées</p> | <p>Régulier : 3100</p> <p>Autres : 6 400</p> |

Priorités nationales : Développement humain et social consolidé

Programme de pays/ Effet UNDAF : Effet 3 : *Les communautés se sont appropriées des mesures préventives favorables à l'amélioration de leur bien être ;*

Effet 6 : Les populations notamment les plus démunies ont accès aux services de qualité en matière d'éducation, de Santé y compris le VIH/sida

Indicateur de l'effet3: Proportion des populations cibles ayant leur niveau de bien être amélioré (IDH) ; **Indicateur de l'effet 6 :** % de la population cible ayant accès au service de qualité en matière d'éducation, de Santé y compris le VIH/sida

Domaine Stratégique: Réduction de la pauvreté, VIH sida, Emancipation des femmes

| CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT | CONTRIBUTION DES AUTRES PARTENAIRES | CONTRIBUTION DU PNUD | INDICATEURS, LIGNE DE BASE ET CIBLES DU PNUD | PRODUITS INDICATIFS DU PROGRAMME PAYS | RESSOURCES INDICATIVES PAR EFFET (milliers US\$) |
|---|--|---|---|--|---|
| <p>Mise à disposition des services sociaux de base pour renforcer le capital humain et apporter des solutions viables à la demande sociale.</p> | <p>ART International, le secteur privé, les ONG et les collectivités locales contribueront financièrement/ techniquement à l'amélioration des conditions de vie des populations cibles</p> | <p>Renforcement de la réponse nationale en matière de lutte contre le VIH/sida. Promotion d'activités génératrices de revenu, de renforcement de capacité, et d'assainissement.</p> | <p>Indicateur 1 : Nombre de relais communautaires, et d'acteurs sensibilisés, formés et recyclés en éducation à la santé y compris au VIH et Sida Base : 0 Cible : 60 Indicateur 2 : Nombre de bénéficiaires d'activités génératrices de revenu Base : 75 en 2011 Cible : 300 bénéficiaires en 2014 Indicateur 3 : Nombre de quartiers cibles pour la pré collecte Base : 17 LBV Cible : 24 nouveaux quartiers <u>Indicateur 1</u> : Nombre d'agents de santé formés ou recyclés pour fournir des services de prévention et de prise en charge du VIH/sida <u>Base</u> : 0 <u>Cible</u> : 20 <u>Indicateur 2</u> : Les ARV et les médicaments pour les infections opportunistes sont disponibles pour 165 PVVIH</p> | <p>Les acteurs locaux améliorent leurs connaissances sur les pratiques essentielles de prévention des maladies. Autonomisation et leadership des femmes et jeunes filles Renforcées.</p> <p>Système de pré-collecte amplifiée.</p> <p>Les personnels de santé disposent d'outils et de connaissance pour le diagnostic et la prise en charge du VIH/sida et d'autres maladies tropicales</p> <p>Les associations féminines</p> | <p><u>Régulier</u>: 3 200</p> <p><u>Autres</u> : 9000</p> |

| | | | | | |
|--|--|--|---|---|--|
| | | | <p>Base : non identifié Cible : 165 Indicateur 3 : Le centre médical de Gamba est équipé en matériel biomédical Base : 0 Cible : laboratoire équipé Indicateur 4 : Les médicaments anti tuberculeux et anti paludiques sont accessibles Base : 0 Cible : médicaments disponibles Indicateur 5 : Nombre d'associations féminines bénéficiant du programme d'alphabétisation des adultes Base : 1 Cible : 6 Indicateur 6 : Nombre d'association des handicapés bénéficiant du financement du programme ART Gold Base : 1 Cible : 5</p> | <p>de zones d'intervention du programme ART Gold bénéficient de programmes d'alphabétisation des adultes</p> <p>Les personnes handicapées ont accès aux services sociaux et économiques</p> | |
|--|--|--|---|---|--|